



Bienvenue au club de Judo, Ju-Jitsu, Self-Défense et Taïso de Maisons-Laffitte Saison 2024 2025

Modestie, Politesse, Sincérité, Amitié, Contrôle de soi, Courage, Respect, Honneur

Les professeurs et les membres du bureau sont heureux de vous accueillir pour une nouvelle année de Judo, Ju-Jitsu, Self-Défense ou Taïso.

Le club de judo fait partie de l'Union Sportive de Maisons-Laffitte mais la vie quotidienne du club est gérée par des bénévoles. Ils font le maximum pour répondre à vos demandes mais n'oubliez pas que c'est une activité en plus de leur travail.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveau membres pour nous aider.

Pour le bon déroulement des cours :

- Il faut respecter les horaires des cours par correction vis-à-vis du professeur et des autres élèves.
- Les professeurs prennent en charge les élèves à l'entrée du dojo et ne peuvent pas rester à la fin de leurs cours. Pour les plus petits vous devez accompagner votre enfant jusqu'au dojo et venir les y chercher.
- Les professeurs ne peuvent pas accompagner les enfants aux toilettes.
- Vous devez avoir une gourde.
- Vous devez avoir une tenue adaptée et propre :
 - Des claquettes pour aller du vestiaire au tatamis. Il ne faut pas marcher pieds nus hors du tatamis.
 - Votre kimono doit être propre, en bon état et adapté à votre taille.
 - Les filles doivent porter un t-shirt blanc sous leur kimono.
 - Vos ongles de mains et de pieds doivent être taillés et propres.
 - Les cheveux longs doivent être attachés.
- Les professeurs sont à votre écoute mais ont un planning serré. N'hésitez pas avant de les questionner à nous envoyer un email, en particulier pour tous les sujets de licences, paiements, horaires, kimonos.

Echanger avec le club

Tout au long de l'année, le club communiquera avec vous depuis les adresses mails suivantes, pensez à les ajouter dans vos expéditeurs approuvés pour qu'elles ne se retrouvent pas en indésirable :

- info@maisons-laffitte-judo.com : informations générales
- compet@maisons-laffitte-judo.com : les compétitions à venir, les résultats
- textile@maisons-laffitte-judo.com : acheter un kimono, un tshirt

Si vous avez l'impression de ne pas recevoir de communication de notre part, n'hésitez pas à nous écrire pour vérifier que votre mail est correctement enregistré. Dans tous les cas pensez à indiquer le nom, le prénom et le cours suivi par votre enfant.

Vous pouvez aussi nous contacter via le site web <https://www.maisons-laffitte-judo.com/> et par facebook @usmljudo78 ou par téléphone 07 44 71 54 25

Challenge compétiteur

Le judo est un sport de combat et le club souhaite l'encourager. Les professeurs et le bureau communiqueront régulièrement avec vous pour proposer de vous inscrire à des compétitions. Les professeurs seront présents au maximum de leur possibilités pour accompagner les compétiteurs. Par respect pour eux nous vous demandons d'aller aux compétitions auxquelles vous vous êtes inscrits.

Pensez à nous communiquer vos résultats pour le challenge compétiteur.

Fête du club

A la fin de l'année (mai/juin), le club organise sa fête annuelle.

Le samedi est l'occasion de se retrouver pour partager et découvrir les différentes activités proposées par le club et récompenser les judokas qui ont participé à des compétitions.

Le dimanche nous organisons une compétition amicale avec les clubs des alentours à destination des 6 à 11 ans.

Votre aide sera bienvenue à ce moment là pour nous aider à l'organisation de cette journée.

Licence et cotisation

Le club est une association loi 1901 à but non lucratif. La cotisation demandée correspond donc uniquement au frais de fonctionnement, essentiellement les salaires de professeurs.

Votre cotisation se décompose ainsi :

- La licence de la fédération de judo : 41 €. Elle comprend une assurance et permet entre autres l'organisation de compétitions et événements tout au long de l'année
- La cotisation de l'USML : entre 33 et 45 € selon les âges. L'USML est l'organisation commune à toutes les sections et assure la vie au quotidien de notre section, réservation des salles, échanges avec la mairie, établissement des fiches de paye des professeurs. Si vous faites partie de plusieurs associations dépendant de l'USML vous ne payez cette cotisation qu'une fois.
- Fluides (électricité et chauffage) : 8 €. Depuis 2022 la mairie facture l'électricité et le chauffage aux associations. Ce coût est spécifique à chaque section.
- La cotisation de la section : de 160 € à 235 €. C'est cette cotisation qui paye les professeurs et permet la vie de la section judo tout au long de l'année (fête du judo, récompenses, challenge compétiteur etc)

Début des cours : lundi 9 septembre 2024